

Écofictions paysagères

Anaïs Belchun

► **To cite this version:**

Anaïs Belchun. Écofictions paysagères: la fiction verte et ses alternatives. Séminaire "Images des lieux, dispositifs esthétiques et enjeux politiques", Université de Toulouse - Jean Jaurès, Jan 2015, Toulouse, France. hal-01427495

HAL Id: hal-01427495

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01427495>

Submitted on 5 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Séminaire doctoral du LARA-SEPPIA

« Images des lieux, dispositifs esthétiques et enjeux politiques »

Axe 1 : Les lieux d'expérience de l'écofiction paysagère

Université de Toulouse - Jean Jaurès, le 15 janvier 2015

Écofictions paysagères : la fiction verte et ses alternatives

Par Anaïs Belchun,
doctorante au LARA-SEPPIA, Université de Toulouse, UT2J, France

Introduction

Le terme d'écofiction a été proposé par Christian Chelebourg dans son essai intitulé «Les Écofictions, Mythologies de la fin du monde». Chercheur et enseignant en littérature, il analyse les récits évoquant les risques écologiques, dans un corpus d'oeuvres et de productions narratives (principalement cinématographiques et littéraires). Dans cet ouvrage, le terme d'écofiction ne désigne «pas seulement une fiction sur l'écologie, c'est avant tout et surtout une fiction sur le désastre écologique que tout le monde prédit.» Il est question de pollution, de réchauffement climatique, d'épidémies ou perturbations génétiques. Son étude des écofictions se limite en fait à une étude de récits - souvent proches de la science-fiction - , dans lesquels l'écologie est abordée principalement sous l'angle d'un discours catastrophiste.

J'emploierai ici le terme d'écofiction dans une acceptation plus large, pour désigner toute représentation fictionnelle de l'écologie, ou issue d'une pensée de l'écologie. Cela inclut toute création fictionnelle, donc non seulement des récits ou des imaginaires mais plus globalement l'ensemble des discours, des images, des représentations artistiques, et finalement de nos représentations qui modèlent notre vision du monde.

Avec la notion d'écofiction paysagère, je vous propose maintenant une réflexion sur la présence de ces écofictions dans l'esthétique paysagère et la pratique des arts du paysage, et plus spécifiquement par le biais de l'esthétique et de la conception d'aménagement paysager.

Cette réflexion m'a menée à distinguer deux approches fictionnelles de l'écologie dans les esthétiques et les pratiques paysagères : la fiction verte et les nouvelles écofictions, pour lesquelles je n'ai pas de nom. Voici une présentation de ces écofictions, prenant la question du lieu comme angle d'approche, ainsi que des enjeux esthétiques et politiques qui s'y rapportent.

1. LES LIEUX DE LA FICTION VERTE PAYSAGÈRE

1.1 Le concept de fiction verte

Ce que j'appelle la fiction verte est une forme particulière d'écofiction, c'est-à-dire de fiction écologique. Pour commencer, commençons par définir ce qu'est l'écologie. On peut distinguer dans les discours sur l'écologie trois approches principales :

- d'abord, l'écologie scientifique des écologues, qui correspond au discours des scientifiques : pour eux, l'écologie signifie « **l'étude des relations entre les êtres vivants et le milieu dans lequel ils vivent.** » Le milieu désigne ici l'environnement des êtres vivants, incluant des éléments inorganiques (minéraux, eau, air...), organiques (autres êtres vivants), ainsi que les caractéristiques de cet environnement (géographiques, climatiques...);
- ensuite, l'écologie politique des écologistes, qui correspond au discours des personnes militant pour la prise en compte de l'écologie dans le domaine politique ;
- enfin, l'écologie comme argument commercial, qui correspond au discours mercatique des entreprises ou autres organisations. En effet, dans le contexte de notre société de consommation, la promotion des qualités « écologiques » d'un produit ou d'une organisation étant devenu un critère de choix pour le consommateur, l'écologie est intégrée dans le discours mercatique.

Les discours politiques et mercatiques visent plus à entraîner l'adhésion à des idées ou des choix de consommation qu'à permettre la compréhension des phénomènes scientifiques. Cela se traduit dans les discours comme dans les images produites par une forme de simplification, à travers une représentation symbolique de l'écologie. Cette simplification se fait en plusieurs étapes : le discours de l'écologie est généralement tenu comme un discours sur l'environnement ; pour simplifier la communication visuelle, celui-ci sera généralement représenté par des images de la Terre ou de la Nature, elle-même souvent limitée à des éléments végétaux, et finalement réduite à la couleur verte. Ces simples évocations visuelles à travers les images de la planète, de la nature et de la couleur verte deviendront les symboles universels d'un ensemble flou se rapportant à la nature, l'environnement et l'écologie.

Cet ensemble confus de symboles et ce qu'ils représentent se rapportent plus à une image mentale qu'à une réalité. Cette image mentale, co-construite par les discours politique et mercatique sur l'écologie et par le design graphique qui leur est associé, est une fiction, en tant que « produit de l'imagination qui n'a pas de modèle complet dans la réalité », que je nommerai, d'après son expression la plus parlante, la « fiction verte ».

L'association de la couleur verte à l'écologie est présente autant dans le langage que dans le visuel. Mais cette signification accordée au vert n'est pas aussi évidente qu'il paraît, d'abord parce qu'elle ne correspond pas à une réalité concrète : contrairement à l'idée répandue, la nature n'est pas verte. Ce n'est que dans la deuxième moitié du vingtième siècle que cette couleur sera associée à la nature, d'abord par le rapport direct au végétal à travers le jardinage (avec l'expression « avoir la main verte ») et l'agriculture (avec termes de « révolution verte » ou « d'Europe verte »). Par extension, le vert commence alors, pour les citadins, à représenter la campagne, et dans les années 70 on commence à utiliser l'adjectif « vert » pour désigner les activités touristiques à la campagne (avec les expressions « se mettre au vert », tourisme vert, station verte, classe verte, moto verte...), puis des lieux plantés de végétation à l'intérieur ou autour d'une ville (espace vert, ceinture verte, coulée verte), et enfin de « ville verte ». On peut remarquer que c'est une représentation très particulière de la nature qui est représentée par le vert, issue d'un regard citadin considérant la nature comme un environnement idéalisé, lieu de détente et de loisirs. À partir de 1980 le terme de « parti vert » désigne tout parti politique écologiste, dont les membres sont nommés « les Verts » dans de nombreux pays. Le vert sera alors associé à tout ce qui a trait au respect de l'environnement et à la responsabilité écologique, et ce dans tous les domaines : on parle alors « d'énergie verte », de « gestes verts », et même d'« économie verte », d'« emplois verts » ou encore de « croissance verte ». Cette image du vert sera surtout utilisée dans le marketing, par exemple pour faire la promotion de « produits verts », ce qui est censé désigner des produits créés dans une démarche d'éco-conception ou présentant une moindre nocivité pour l'environnement.

Esthétiquement, les éléments graphiques utilisés pour représenter la fiction verte sont très peu

nombreux, et récurrents dans les créations graphiques actuelles. Il suffit de rechercher les images associées au mot « écologie » dans un moteur de recherche sur internet pour repérer ses éléments principaux : utilisation massive de la couleur verte, représentation de la végétation, de la planète Terre ou d'un paysage naturel. Ces images présentent souvent des particularités que l'on peut considérer comme caractéristiques de l'expression graphique de la fiction verte. En ce qui concerne le vert, on ne retrouve pas les infinies nuances de verts que présente les végétaux, mais bien souvent un vert pomme, vif et acidulé, probablement choisi pour son impact visuel et son effet attractif. La végétation est représentée par un dessin simplifié, parfois stylisé, limité à la représentation d'un arbre, d'une plante verte, ou de feuilles. Quand à la terre, elle est mise en image généralement par un dessin vectoriel simplifié du globe terrestre, et parfois par une photographie de la planète vue de l'espace. La nature est souvent représentée par des représentations paysagères particulières, que nous observerons bientôt.

L'ensemble de ces éléments visuels fait apparaître une vision très spéciale de la nature, simplifiée, stéréotypée et normalisée. Elle n'est pas représentative de la diversité et de la complexité naturelle, et encore moins de l'écologie, mais est significative par sa cohérence interne : il s'agit de la constitution d'un effet-monde. Tous ces éléments constituent ce que j'appellerai un effet-écologie.

La fiction verte est donc une forme particulière d'écofiction, qui s'est développée par la combinaison des techniques rhétoriques (ou procédés de communication) du discours politique, commercial, et graphique. En tant que fiction, elle est extérieure au discours scientifique sur lequel est fondée l'écologie, et c'est ainsi qu'elle a pu se constituer sur la base d'un effet-écologie, qui est utilisé en tant qu'effet et non par référence à l'écologie scientifique.

1.2 Les lieux de la fiction verte paysagère

Comment la fiction verte se retrouve-t-elle dans le paysage ? Nous allons voir qu'elle se décline selon deux modalités différentes, sur le plan esthétique et sur plan de l'aménagement paysager. L'on peut appréhender ces deux modalités de la fiction verte paysagère selon deux topologies différentes, en les exprimant en terme de lieux. Sur le plan esthétique, la fiction verte est liée un « lieu commun ». Sur le plan de l'aménagement paysager, elle se retrouve dans la notion d'espace vert.

- Esthétique : la fiction verte paysagère, un lieu commun

Sur le plan esthétique, la fiction verte s'exprime à travers les représentations paysagères qui lui sont associées, lesquelles se rapportent aux images graphiques que nous avons observées dans les représentations de la fiction verte liées aux discours mercatique sur l'écologie. On y retrouve des représentations paysagères fictives et symboliques, l'assimilation de l'écologie à la nature, à la végétation et au vert, et surtout une image idéale et idéalisée de la nature. Il s'agit de ces « clichés » (dans les deux sens du termes) de paysages naturels, que l'on trouve par exemple sur des cartes postales, des images de fond d'écran, des publicités pour des « produits verts » ou naturels, ou encore d'agence de voyage proposant des offres de « tourisme vert ».

Dans ces représentations paysagère, la nature est souvent représentée par une image photographique d'un paysage très particulier, constitué d'une prairie d'herbe verte avec un arbre solitaire, sous un ciel bleu parsemé de petits nuages blancs... il en existe d'autres variantes : ainsi cette prairie généralement uniforme est parfois parsemée de fleurs, ou bien elle est remplacée par un autre type de paysage naturel spectaculaire : plage bord de mer, forêt foisonnante, chaîne de mon-

tagnes enneigées, cascades, etc.

Ces images ne sont pas réalisées pour montrer un lieu particulier (d'ailleurs elles ne sont jamais accompagnées d'une légende), mais pour diffuser un effet-écologie de la fiction verte à travers des représentations paysagères. L'effet obtenu, et donc leur valeur, réside en fait justement dans le fait que ce sont des «clichés», des représentations symboliques d'une vision de la nature et de l'écologie fictionnelle, une vision commune, partagée par les créateurs et les nombreux récepteurs de ces images. Ces paysages sont représentations d'un lieu commun.

- Aménagement paysager : les espaces verts

En ce qui concerne l'aménagement paysager, la fiction verte paysagère ne peut s'exprimer seulement en tant que lieu commun, puisqu'il s'agit d'aménager des lieux existants et bien réels. Cependant, la fiction verte s'y exprime aussi, à travers des lieux dont l'aménagement est conçu d'après ce lieu commun de la fiction verte paysagère.

Ces lieux aménagés selon les idées liés à la fiction verte sont souvent identifiables d'abord par leur nom, il s'agit de ces lieux désignés comme verts : les espaces verts. .

«Espace vert» est un terme utilisé en urbanisme qui désigne «tout espace d'agrément végétalisé». Leur nom d'espace vert leur vient des urbanistes, qui désignent les jardins et espaces de détente publics végétalisés ainsi, étant donnée que ces sites sont représentés par la couleur verte sur les plans d'architectes et d'urbanisme. Cette expression est en fait employée pour désigner des espaces publics, en milieu urbain ou péri-urbain. Le terme végétalisé signifie que ces espaces sont

Bien sûr tous les lieux nommés «espaces verts» ne sont pas forcément concernés par la fiction verte, puisqu'ils peuvent être conçus de différentes manières. Mais l'observation de ces paysages, que l'on retrouve dans le monde entier, révèle des caractères similaires dans leur conception comme dans leur esthétique. Il s'agit généralement de sites engazonnés, arborés, éventuellement plantés de fleurs et buissons d'ornement, parcourus de cheminements piétons.

On y retrouve des éléments caractéristiques de la fiction verte : une image de la nature simplifiée, avec une prédominance du végétal et de la couleur verte. Mais ce qui démontre le mieux la référence à la fiction verte en tant que lieu commun dans ces paysages, c'est la remarquable similarité esthétique entre des sites situés aux quatre coins du monde. Quel que soit les caractéristiques paysagères propres à chaque région du monde, dans ces espaces verts l'on retrouve toujours cette abondance de végétation, cette omniprésence de la couleur verte, la couverture du sol par un gazon le plus homogène possible, les arbres plantés à intervalles réguliers, et souvent jusqu'aux mêmes essences végétales (ray-grass, cyprès, bégonias, platanes, tulipes, géraniums, etc.).

Les critères pratiques guidant les choix d'aménagement paysager dans ces espaces verts, allant de l'organisation de l'espace au choix des végétaux, répondent avant tout à des critères fonctionnels d'usage du site, en tant qu'espace de loisir pour les citoyens. Ainsi des chemins non végétalisés parcourent l'espace pour faciliter la circulation des piétons, les parterres sont couverts de gazon soigneusement taillé où l'on peut parfois s'allonger, les fleurs et buissons sont confinés dans des parterres aux contours bien délimités, les arbres sont placés à intervalles réguliers, créant une alternance de zones ombragées et ensoleillées, etc. La nature présentée ici est organisée et sécurisée : aucun risque de marcher dans la boue ou de voir son passage obstrué par une plante trop exubérante.

Cet aménagement fonctionnaliste des espaces verts présente une caractéristique bien particulière : la séparation entre les zones «accessibles» : les chemins et certaines pelouses, et les autres, zones que l'on pourrait qualifier de décoratives. Sur le plan esthétique, on peut noter la séparation entre l'utilisateur et la nature, laquelle est plutôt présentée comme décor que comme milieu de vie. On peut repérer là encore cette caractéristique de la fiction verte paysagère : une image simplifiée et idéalisée de la nature, sous forme d'un lieu commun qui guide la conception paysagère des espaces verts.

1.3 Enjeux esthétiques et politiques de la fiction verte paysagère

Cette fiction verte a donc une influence dans les représentations et aménagement paysagers. Cette écofiction bien particulière présente des enjeux esthétiques et politiques spécifiques. En effet, nous avons vu que cette vision particulière de l'écologie était principalement utilisée dans des discours politiques et mercatiques sur l'écologie, en promouvant un effet-écologie, symbolique, plutôt qu'une connaissance scientifique. Les représentations de la fiction verte dans les paysages, sous la forme du lieu commun ou des aménagements de lieux pseudo-naturels nommés «espaces verts», participe au développement de cette fiction verte. L'on pourrait prendre l'implantation de cette écofiction jusque dans nos représentations et réalisations paysagères comme un signe de la diffusion d'une pensée de l'écologie.

Mais observons ses caractéristiques esthétiques de plus près. Nous avons vu que cet effet-écologie était fondé sur une esthétique globale, basée sur un nombre limité de clichés et de lieux communs, dans tous les sens du terme. Il s'agit finalement d'une esthétique globale et globalisante, présentant très peu de diversité et encore moins de créativité. Sans souci du réel ni véritable effort d'imagination, cette esthétique de la fiction verte est limitée et limitante, et produit des paysages, tant au niveau de la représentation que sur celui de l'aménagement, toujours similaires et esthétiquement pauvres.

L'intérêt politique et mercatique de cette pauvreté esthétique consiste dans sa simplicité et son efficacité : ainsi il suffit de piocher dans cette collection de clichés pour qu'un discours prenne une apparence «verte», et soit assimilée à l'écologie. Cependant cet effet-écologie peut être utilisé à mauvais escient, c'est le cas du greenwashing. Ce terme désigne un procédé de communication, utilisé par une organisation (entreprise, institution, etc.) pour donner à l'opinion publique une image « verte » de ses pratiques ou de ses produits, sans avoir réellement adopté une démarche écologique. Un des éléments permettant de reconnaître le greenwashing est l'utilisation des images caractéristiques de la fiction verte, lorsqu'elles sont utilisées pour associer un effet-écologie à un produit ou une organisation, comme un couche de peinture verte superficielle. On retrouve notamment dans de nombreux cas les paysages clichés des lieux communs de la fiction verte. Dans le cas du greenwashing, la fiction verte paysagère a donc des implications dépassant les questions esthétiques, puisque celle-ci est utilisée à des fins trompeuses.

À la pauvreté esthétique de la fiction verte réponds la vacuité de l'engagement écologique de ceux qui l'utilisent. Son effet en ce qui concerne l'écologie est alors problématique : ce discours ne permet pas de prendre conscience des enjeux réels de l'écologie. D'autre part, le greenwashing sape la confiance dans la communication et décrédibilise tout discours sur l'écologie. Cela au détriment des organisations et entreprises qui communiquent sur leurs efforts réels, ce qui perturbe le progrès vers des pratiques plus responsables.

Et il ne s'agit pas que d'une question de représentation ; la problématique est la même en ce qui concerne l'aménagement paysager. En effet, la création d'espaces verts entretient cette image simplifiée et idéalisée de la nature, et favorise une relation frontale au paysage et à la nature, dans laquelle l'utilisateur de l'espace est coupé des liens directs avec la nature, qui est considérée comme décors plus que comme milieu de vie. Sur le plan politique, la réalisation d'espaces verts donne à une ville une image de ville verte, ce dont les politiques peuvent parfois profiter à des fins électorales afin de se donner une image positive autour des notions d'environnement et de développement durable. De plus, cette approche des paysages selon la fiction verte supporte une image réductrice de l'écologie, entraînant même des choix dont l'intérêt écologique est parfois limité, voire douteux. C'est ainsi que ces espaces verts, parfois présentés comme des écosystèmes naturels en milieu urbain, sont en fait souvent des parcs très pauvres en biodiversité, dont la végétation souvent exogène et les éléments fonctionnels peuvent même perturber les équilibres écosystémiques locaux.

Finalement, la fiction verte paysagère, de par son caractère simplificateur et symbolique, par la pauvreté de la pensée et de l'esthétique qu'elle exprime, empêche l'intégration réelle de l'écologie dans les pratiques, les esthétiques et les politiques paysagères.

2. LES LIEUX DE L'ÉCOFICTION PAYSAGÈRE

2.1 Écofiction et esthétique verte

Puisque la fiction verte ne permet pas une réelle intégration de l'écologie dans la pensée, l'esthétique et les pratiques paysagères, existe-t-il une autre forme d'écofiction qui correspondrait mieux à un réel souci écologique?

On peut trouver des éléments de réponse dans l'étude de l'évolution des représentations de la nature, dans les sciences comme dans les arts. Cette théorie est exposée par la philosophe Loïc Fel dans son livre «l'esthétique verte, de la représentation à la présentation de la nature». En effet, l'histoire de notre relation à la nature suit l'histoire de sa représentation, laquelle est progressivement transformée par l'apparition et les développements de l'écologie.

La vision classique de la nature passait par une représentation figurative, frontale et distanciée : ce sont principalement des images de notre environnement ou de ses éléments, perçues comme d'un point de vue extérieur. Pour simplifier, on pourrait dire que les artistes regardaient et représentaient la nature comme on regarde un tableau dans un musée. La nature était alors vue, par les scientifiques comme par les artistes, comme un ensemble d'objets posés les uns à côtés des autres. Les scientifiques les étudiaient un par un, et les artistes en représentaient les éléments les plus rares, beaux ou impressionnants.

Or la création de l'écologie, comme science des relations entre les êtres vivants et leur milieu, perturbe cette vision en y introduisant une plus grande complexité. Avec la notion d'écosystème, la nature se redéfinit par le biais de la pensée systémique, comme un ensemble de processus et de relations. Changement plus radical encore, l'idée que la nature a une fonction dans sa globalité, qui ne se cantonne pas à des fonctions décoratives et vivrières, commence à se développer. On est loin de la toile de maître ou de la photographie, le paysage ainsi conçu est perçu comme vivant, dynamique et relié à un ensemble qui le dépasse et qui nous inclus. La nature ne peut alors plus être perçue comme objet extérieur, mais comme un ensemble dont on fait partie.

Ce changement de notre vision de la nature introduit des bouleversements esthétiques et poétiques majeurs, et l'apparition de ce que Loïc Fel nomme «l'esthétique verte». Les artistes touchés par cette conscience écologique ne peuvent se contenter de représenter la nature, mais vont essayer d'en comprendre le fonctionnement, et d'en présenter les processus : on passe d'une représentation à une présentation de la nature. L'esthétique paysagère passe alors d'une représentation du lieu, avec un modèle figé et fermé, à une présentation des liens: relations écosystémiques et relation de l'homme à la nature. Artistes, urbanistes, designers relient aujourd'hui esthétique et écologie par des réalisations concrètes : coulées vertes, installations éphémères en matériaux naturels, esthétisation directe des organismes vivants, œuvres in situ dans les espaces naturels, etc.

Que le terme d'«esthétique verte» ne nous y trompe pas : les fictions artistiques naissant de cette nouvelle vision de la nature sont bien différentes de celles de la fiction verte, et prenant réellement en compte les apports de l'écologie pour construire une nouvelle vision du monde, méritent bien le nom d'écofictions.

L'écologie a aussi permis de prendre conscience de la place de l'homme dans les processus naturels. Dès lors qu'on intègre des questions écologiques dans les productions culturelles, l'écologie exige la cohérence et l'acte d'en parler ne peut pas éluder la question de ses impacts environnementaux. Ainsi, si on tire jusqu'au bout sa logique pragmatique et sa vision de l'environnement, la culture écologique est alors nécessairement performative. La notion de performativité caractérise certaines expressions qui sont l'acte de ce qu'elles énoncent. L'artiste est donc amené à appliquer sa conscience écologique à sa propre pratique, en mettant en oeuvre des procédés d'éco-conception. Dès lors, avec une perception écologique de la nature, celle-ci ne peut pas être qu'un thème, elle est au contraire un principe de création des productions culturelles.

2.2 Les lieux de l'écofiction paysagère

Comment ces écofictions, liées à l'esthétique verte, s'expriment-elles dans les esthétiques et les créations paysagères?

La prise de distance avec les modèles classiques de la représentation de la nature ne permet plus d'appliquer simplement ces modèles lors d'un travail sur le paysage. Les seuls modèles que propose la science écologique sont des schématisations ou des modélisations de systèmes complexes, qui ne remplacent pas les modèles paysagers de l'art. N'ayant plus de lieu commun auquel se rattacher, l'artiste est alors poussé à observer de lui-même son environnement, en prenant conscience de sa présence en son sein, en relation avec les processus complexes de l'écosystème. Ce qui amène un changement dans sa démarche : l'appréhension esthétique tout comme l'acte de création artistique doivent partir du terrain. Le paysage est alors abordé **à partir d'un site précis, c'est-à-dire d'un lieu existant et singulier** - qui se distingue du «lieu commun» de la fiction verte.

Alors que dans le cas de la fiction verte, nous avons observé et défini son esthétique paysagère pour ensuite étudier comment elle s'applique dans le travail des paysagistes, il nous faut ici inverser le processus. Nous allons donc d'abord observer comment les nouvelles écofictions sont construites en observant le travail du paysagiste sur le terrain, pour voir ensuite à quelles esthétiques cela peut donner naissance.

- Aménagement paysager : l'écologie en pratique

Le développement des connaissances écologiques et la volonté de les appliquer dans sa pratique incite le paysagiste à une nouvelle démarche créative. L'écologie est alors envisagée par la pratique, sur le lieu même de la conception paysagère. Elle est donc ancrée dans un lieu singulier et non utilisée comme image symbolique.

La première étape du travail, qui consiste à observer le terrain, devient primordiale. Le paysagiste ne se contente pas de relevés topographiques ou botaniques, mais, en observant les relations écosystémiques en place, il voit la nature et le paysage comme des systèmes en perpétuelle évolution, ce qui se retrouvera dans son travail de conception. Le repérage d'éventuels déséquilibres biologiques ou écologiques est aussi effectué : on observe les traces et indices de pollutions, mauvais écoulement des eaux, pauvreté de la biodiversité, etc. Le cas échéant, le paysagiste essaiera alors de proposer un aménagement qui permette de restaurer ces équilibres, en utilisant les processus biologiques et écologiques naturels.

Les choix techniques de conception paysagère, comme l'organisation de l'espace, le choix des variétés de plantes, leur association, etc. seront également guidés par ces considérations écologiques. Cela signifie d'abord que l'aménagement paysager, qui peut être considéré comme la mise en place d'un nouvel écosystème d'origine non spontanée mais artificielle, devra respecter les équilibres écologiques existants, sans induire de nouveaux problèmes. Ensuite, que les éléments mis en place sont conçus dans une optique évolutive, et sur le long terme. Ce qui est alors mis en avant n'est plus un espace correspondant à des conceptions anthropiques collées sur l'espace réel, mais des processus naturels, dynamiques et complexes. C'est une conception paysagère qui propose une expérience en évolution constante, parfaitement opposée à celle des pelouses uniformes ou des buis en topiaires, dont les formes sont figées, été comme hiver. L'attention aux équilibres biologiques et écologiques inclut en effet la considération des évolutions, cycles et mouvement naturels, tels que le passage des saisons ou le déplacement naturels des plantes (par leurs capacités de ramification, la pollinisation ou encore sous l'action du vent). Les paysages ainsi conçus sont donc destinés à évoluer et se transformer, la possibilité de ces évolutions étant intégrée à leur conception même.

L'écologie est aussi à prendre en compte en ce qui concerne la gestion future de ces paysages. Prenons pour exemple la théorie environnementale qui préside aux interventions de Gilles Clément. Sa conception du jardin ne part pas d'une esthétique formelle conforme à la «fiction verte», mais de principes de gestion inspirés de l'observation de la nature et de l'agriculture biologique.

Cette « gestion différenciée » consiste à choisir des plantes résistantes, adaptées au terrain, permettant des économies d'eau et une culture sans engrais qui n'empêchent pas d'avoir des plantes épanouies. De plus, laisser des espaces libres pour les générations spontanées et employer des auxiliaires biologiques au lieu de pesticides favorisent la biodiversité.

Les paysages ainsi conçus sont alors forcément très différents les uns des autres, puisque leur conception est fondée sur la singularité du site sur lequel elle se trouve. Cette différenciation est amplifiée par la grande diversité biologique et donc formelle que l'on trouve dans ces paysages, et par leur caractère évolutif.

- Esthétique : instauration de nouvelles fictions paysagère

Ces paysages conçus selon des principes et une démarche écologique présentent donc un aspect esthétique et formel bien différents de ceux liés à la fiction verte. Ils s'éloignent également de toutes les représentations classiques de la nature, ainsi que de l'esthétique des jardins traditionnels, qui se distinguaient de la nature environnante par la maîtrise biologique et formelle qui s'y exprimait. Ils proposent donc une nouvelle approche du paysage, à travers laquelle s'invente une nouvelle fiction écologique ainsi que de nouvelles esthétiques paysagères.

Le seul modèle de cette nouvelle écofiction et de son esthétique est la nature elle-même, non plus considérée à travers le prisme d'un modèle esthétique normatif et simplificateur, mais considérée dans toute sa complexité et sa diversité. Le modèle de l'écofiction paysagère n'est donc plus formel mais systémique : il ne s'agit pas d'observer la nature pour en extraire un répertoire de formes et de symboles, mais d'en observer les processus afin que la conception paysagère s'y inclue en harmonie. L'écofiction paysagère qui émerge de cette approche du paysage se caractérise par les notions de singularité et de diversité, de complexité, d'interrelation et d'évolution.

Ces caractéristiques se retrouvent visuellement dans les espaces paysagers ainsi conçus, ainsi que dans les photographies qui en sont faites : on y retrouve une grande diversité formelle et colorée, variant au fil des saisons, sans toutefois perdre son caractère d'ensemble harmonieux, et surtout une importante singularité esthétique de chaque lieu.

À travers ces paysages, c'est en fait l'invention des esthétiques paysagères qui est en jeu. Cette redéfinition esthétique se joue à la fois en amont et en aval de la création paysagère. En amont, la pensée écologique a amené les paysagistes à voir différemment la nature et les paysages, ce qui leur a permis de repérer et d'apprécier des esthétiques paysagères différentes. En aval, leurs créations paysagères permettent de proposer à ceux qui les parcourent cette nouvelle appréhension esthétique de la nature et du paysage sous une forme magnifiée et adaptée à nos pratiques de l'espace.

Ainsi l'observation de la nature et une pratique écologique du paysagisme a mené Gilles Clément à repérer deux caractéristiques du paysage qui, étant auparavant exclues de l'art des paysagistes comme des plasticiens, sont mis en valeur par un regard écologique : il s'agit du Tiers-Paysage et de la friche. Dans le manifeste du Tiers-Paysage, il présente cette notion ainsi : « Fragment indécidé du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme », précisant que « Le caractère indécidé du Tiers paysage correspond à l'évolution laissée à l'ensemble des êtres biologiques qui composent le territoire en l'absence de toute décision humaine. » Ses caractéristiques principales sont une grande diversité biologique, une évolution perpétuelle, une dynamique inconstante et imprévisible. La friche correspond à une étape de l'évolution d'un écosystème, caractéristique des espaces récemment abandonnés. Jusque très récemment, la friche étant perçue très négativement, par les agriculteurs comme une terre perdue, signe d'un manque de maîtrise sur la nature ; par les urbanistes comme un espace inutile, pas encore aménagé ou dégradé. Esthétiquement, elle était jugée comme laide et indigne de toute tentative de représentation artistique. Or, la nouvelle approche de la friche à travers une considération écologique met en valeur ses qualités intrinsèques, donnant naissance à ce que l'on pourrait appeler une « esthétique de la friche ». Celle-ci est ainsi représentée dans le livre « éloge de la friche », associant des textes de Gilles Clément et des gravures de François Béalu. Cette esthétique de la friche met en valeur la diversité, la singularité, la complexité, l'indéterminé.

Cette «esthétique de la friche» n'est qu'un exemple des nouvelles esthétiques auxquelles une véritable écofiction paysagère peut donner naissance, ouvrant la voie au développement de nouvelles pratiques artistiques.

2.3 Enjeux esthétiques et politique de l'écofiction paysagère

Les enjeux esthétiques de la fiction verte paysagère sont donc importants, puisqu'il s'agit d'inventer et de redéfinir de nouvelles esthétiques paysagères. Cette évolution passe par le renouvellement de notre manière de voir et de représenter la nature et les paysages, en accordant notre regard à notre compréhension issue de la science.

Mais cela dépasse la simple question de la représentation du réel par la fiction. L'artiste, en tant que créateur de l'oeuvre, peut avoir une conscience plus poussée du caractère fictionnel de la création artistique, considérant la fiction comme création d'un monde par l'effet artistique : un effet-monde. On peut alors ré-interpréter ces oeuvres comme des fictions données comme telles, qui permettent de mieux comprendre le réel, non pas par l'effet de mimesis attaché à la représentation de l'être, mais par l'effet provoqué par l'immersion dans un système dynamique complexe. De ce point de vue, l'important dans les oeuvres environnementales (aménagement paysager, installations, Land Art, promenades...) réside dans l'expérience, partagée par le créateur et le récepteur de l'oeuvre, de l'appréhension d'un tout : l'oeuvre établit un effet-monde qui participe alors à la constitution d'une vision du monde écologique. Il s'agit en fait de réinventer une vision du monde liée à l'écologie, c'est à dire une écofiction. Cette écofiction est à l'origine d'une nouvelle voie esthétique, puisqu'elle influe notre vision des paysages. Mais les nouveaux modèles esthétiques issus d'une prise en compte de l'écologie dans les arts et les pratiques paysagères alimentent, enrichissent à leur tour cette écofiction, tout en favorisant son développement et sa diffusion.

Les enjeux écologiques de l'écofiction paysagères semblent évidents ; ils s'expriment en fait à plusieurs niveaux. D'abord dans la pratique paysagère elle-même, puisque la compréhension des phénomènes écologiques permet aux paysagistes de concevoir des aménagements respectant les équilibres écosystémiques naturels et même les enrichissant, par exemple en restaurant ces équilibres dans des milieux perturbés ou en favorisant la biodiversité. Ensuite, la présentation de l'écofiction dans les pratiques et esthétiques paysagères permet de diffuser ces connaissances et surtout cette nouvelle approche de la nature au grand public, à travers des productions exemplaires et sensibles. Ainsi, par le biais de la fiction et de son exemplification, la pensée écologique est présentée de manière plus immédiate et plus accessible que par le discours scientifique. L'enjeu de cette diffusion de l'écofiction par le biais des arts du paysage est donc de proposer de nouveaux modèles incluant l'écologie dans notre vision du monde et nos pratiques. Ce développement culturel peut ainsi contribuer à orienter notre société vers l'évolution nécessaire à la préservation de la vie sur terre et à une relation plus harmonieuse à la nature et à notre environnement.

On comprend alors les enjeux politiques de l'écofiction, puisque cette évolution concerne l'ensemble de nos sociétés, et que la prise en compte de l'écologie dans les activités humaines implique des changements profonds dans l'organisation même des sociétés. À leur niveau, les aménagements et les esthétiques paysagères en proposent des modèles. Par exemple, l'écofiction paysagère met en valeur les notions de singularité et de différenciation, d'indétermination, d'unité dans la diversité, d'interrelations et d'équilibre systémique... Plus concrètement, la conception des paysages influe notre manière d'habiter le paysage et de vivre ensemble, ce qui est particulièrement visible dans le cas des parcs et jardins publics. Ainsi, dans les espaces verts (conçu selon la fiction verte) les espaces clairement délimités guident le développement de la végétation selon des formes figées et imposent des usages de l'espace prédéterminés (chemins, bancs, pelouses). A contrario, dans des parcs conçus avec un souci réellement écologique, la combinaison de la diversité et de l'indétermination biologique ouvre des possibilités d'évolution, auxquelles répondent la liberté des pratiques des habitants et visiteurs des lieux.

Conclusion

Pour conclure, nous voyons que la notion d'écofiction, loin de se limiter à la narration catastrophiste étudiée par Christian Chelebourg, peut s'exprimer de différentes manières, notamment dans le domaine du paysage.

La fiction verte, qui se constitue comme un effet-écologie, ne reflète pas les connaissances scientifiques issues de l'écologie en tant qu'étude des relations entre les êtres vivants et leur milieu, et constitue donc un modèle pauvre et limitant, tant sur le plan esthétique que sur celui de la conception paysagère.

Une écofiction paysagère issue d'une véritable pensée de l'écologie au contraire ouvre la voie à de nouvelles pratiques et de nouvelles esthétiques, portant de véritables enjeux écologiques et politiques, vers une meilleure intégration des activités humaines au sein de la nature et des écosystèmes.

Finalement, les enjeux à la fois écologiques, esthétiques et politiques des écofictions paysagères, limitent (dans le cas de la fiction verte) ou redéfinissent (par exemple dans le travail de Gilles Clément) notre vision du paysage, de la nature et de notre environnement. Elles concernent avant tout les relations avec notre milieu et interrogent notre manière de voir le monde et de l'habiter.

BIBLIOGRAPHIE

FEL, Loïc, *L'esthétique verte : de la représentation à la présentation de la nature*, Champ Vallon, 2009

CLÉMENT, Gilles :

- *Le Jardin en mouvement*, Sens et Tonka, Paris, 2001.
- *L'Alternative ambiante*, 2009
- *Manifeste pour le Tiers-paysage*, Éditions Sujet Objet, Paris, 2004
- *Éloge de la friche*, Edition Lacourrière & Frélaut, Paris, 1994 (avec François Béalu)